



Information aux parents Nature de l'évaluation et communications officielles

Primaire (1^{er}, 2^e, 3^e cycle)

Suivre le développement de son enfant grâce à l'évaluation

Pour vous permettre de suivre adéquatement le cheminement de votre enfant et lui apporter le soutien dont il a besoin, l'école utilise différents moyens pour évaluer la progression de ses apprentissages et vous informer.

L'évaluation fait partie de l'apprentissage et de l'intervention pédagogique. À l'éducation primaire, l'évaluation se fait habituellement au cours des activités régulières de la classe. L'observation est le moyen privilégié d'évaluation et porte sur les attitudes, les comportements, les démarches, les stratégies et les réalisations de votre enfant. Il apprend aussi à participer à sa propre évaluation pour en arriver à reconnaître ses forces, ses défis et ses progrès.

Pour vous informer du développement des compétences de votre enfant, l'école vous fait parvenir périodiquement différentes formes de communication, dont une première communication écrite et trois bulletins, ou toute autre forme de communication par exemple, le portfolio qui souligne ses forces, les défis et les progrès de l'élève.

Il importe de souligner que l'évaluation ne sert pas uniquement à situer votre enfant par rapport aux attentes du programme; elle s'avère surtout un moyen très important de l'aider à mieux se développer.

Ensemble, poursuivons ce but commun qu'est l'épanouissement de votre enfant.

AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 2^e ANNÉE

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

	Première communication Date 2025-10-15	Étape 1 (20 %) Date 2025-11-20	Étape 2 (20 %) Date 2026-03-13	Étape 3 (60 %) Date 2026-06-30
Français				
Lire (50 %)	✓	✓	✓	
Écrire (30 %)		✓	✓	
Communiquer oralement (20 %)			✓	
Anglais				
Comprendre des textes entendus (60 %)		✓	✓	
Communiquer oralement en anglais (40 %)		✓	✓	
Mathématique				
Résoudre une situation-problème (20 %)		✓	✓	
Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)	✓		✓	
Culture et citoyenneté québécoise				
Explorer des réalités culturelles (100%)	✓	✓	✓	
Éducation physique et à la santé (100 %)				
Agir dans divers contextes de pratique	✓		✓	
Interagir dans divers contextes de pratique		✓	✓	
Adopter un mode de vie sain et actif	✓	✓	✓	
Art dramatique (100 %)				
Inventer et interpréter des séquences dramatiques		✓	✓	
Apprécier des œuvres dramatiques		✓	✓	
Arts plastiques (100 %)				
Réaliser des créations plastiques personnelles	✓		✓	
Apprécier des œuvres d'arts		✓	✓	
Sommaire des apprentissages faits et du comportement				

À chaque étape, l'enseignant(e) évalue la compréhension, la mobilisation et l'application des connaissances par des outils adéquats. Il pourrait utiliser, comme moyens d'évaluation, des entrevues, des évaluations écrites et orales, des observations en classe, des productions d'élève, des SAÉ (situations d'apprentissage et d'évaluation) ou toutes autres sources pertinentes. Il est à noter qu'à la fin de la 2^e année, les élèves pourraient être soumis à une épreuve obligatoire du CSSDM en mathématique.

De plus, la compétence suivante fera l'objet d'un commentaire à l'étape 2-3.

Savoir communiquer

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

Commentaires sur les apprentissages

Pour chacune des compétences, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans l'agenda scolaire; travaux envoyés à la maison; portfolio; feuilles de route; etc.



Nous vous rappelons également que vous recevrez durant l'année. Les communications officielles vous seront transmises via Mozaik portail.

Communications officielles de l'année	
Première communication écrite	Vous recevrez une première communication le 11 octobre 2025.
Premier bulletin	Le premier bulletin vous sera remis le 20 novembre 2025.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin écrit vous sera remis le 13 mars 2026.
Troisième bulletin	Le dernier bulletin de l'année vous sera remis avant le 30 juin 2026.